

**CHOMEL-DUMAS-CHAVANE ETEND SON ACTIVITE A
A L'ASSISTANCE & L'ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE
POUR LES TRANSPORTEURS**



M. Jérôme SANNIER,
Associé chez CDC

Souvent débordées par une activité quotidienne très chronophage, de nombreuses entreprises de transport se retrouvent sans ressource et prises au dépourvu lorsqu'elles sont confrontées à un problème juridique inhérent à l'activité de toute entreprise : licenciement qui tourne mal, réclamation injustifiée d'un client ou d'un fournisseur, désaccord avec l'administration ...

Fort de sa connaissance du monde du transport, CHOMEL-DUMAS-CHAVANE a conçu un produit d'assistance et d'assurance protection juridique dont la vocation est de mettre à la disposition de vos clients transporteurs un accompagnement juridique.

Ce produit apporte des réponses aux entreprises de transport dans les domaines suivants :

- Protection pénale de la personne morale
- Protection pénale des personnes physiques
- Protection sociale
- Protection patrimoniale
- Protection du parc automobile
- Protection commerciale
- Complément d'assurances
- Protection prud'homale
- Protection administrative
- Protection du permis de conduire

9 ENGAGEMENTS AU SERVICE DE VOS ASSURES :

CHOMEL-DUMAS-CHAVANE s'engage :

A. Dans la prévention des litiges et démarches amiables :

1. A écouter vos assurés et leur fournir des renseignements juridiques téléphoniques.
2. A rencontrer, avec votre accord, vos assurés sur simple demande de rendez-vous.
3. A informer vos assurés sur leurs droits et les mesures de sauvegarde à envisager.
4. A aider vos assurés à réunir les pièces nécessaires à la constitution de leur dossier.
5. A faire assister vos assurés par des experts qualifiés.
6. A proposer une médiation à vos assurés, par le biais d'un médiateur.

B. Et lorsque toute tentative de résolution amiable du litige a échoué :

7. A faire représenter vos assurés par l'avocat de leur choix.
8. A prendre en charge, dans la limite des domaines garantis par l'Assureur et des montants contractuels garantis, les frais d'avocats, experts et frais de procès.
9. A organiser la défense judiciaire de vos assurés.

M. Jérôme SANNIER

***CE NOUVEAU PRODUIT, INDISPENSABLE, VIENDRA COMPLETER UTILEMENT LES GARANTIES DE
RESPONSABILITE CIVILE, POUR PLUS DE SERENITE
DANS LE QUOTIDIEN DE VOS CLIENTS TRANSPORTEURS***

**CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR HABITUEL CHEZ CHOMEL-DUMAS-CHAVANE
POUR TOUTE DEMANDE / TOUTE PROPOSITION**